



Commune de
MOIDIEU-DÉTOURBE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

Mairie de Moidieu Détourbe 38440

Demande de préinscription scolaire avec demande de dérogation du périmètre scolaire.

École maternelle École élémentaire

Année scolaire 2025 - 2026

Un enfant est dérogataire lorsque son adresse ne relève pas du périmètre scolaire de l'école.
Les décisions concernant les demandes de dérogation sont prises par la commission scolaire.
A l'issue de cette commission, les réponses aux demandes de dérogations seront transmises par courrier.
Cette dérogation doit être refaite pour le passage de l'école maternelle à l'école élémentaire.

ENFANT

NOM : Prénom : Féminin Masculin

Date de naissance : / / à code postal :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date effective de l'inscription : en classe de :

RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT

Situation familiale :

Marié(e) Divorcé(e) Séparé(e) Veuf(ve) Pacsé(e) Vie maritale Célibataire

Responsable légal 1 (ayant la garde de l'enfant)

Père Mère Autre :

Nom : Marital :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

Téléphone du domicile :

Téléphone portable :

Mail :

Responsable légal 2

Père Mère Autre :

Nom : Marital :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

Téléphone du domicile :

Téléphone portable :

Mail :

Justificatifs à joindre : Livret de famille et Justificatif de domicile.

LA FRATRIE

Nom(s) du(es) frère(s) ou/et sœur(s)	Prénom (s)	Date de naissance	Niveau de classe pour l'année scolaire

MOTIFS DE LA DEMANDE

Garde par une assistante maternelle agréée :

Justificatifs : Contrat de travail avec l'assistante maternelle, avec justificatif du domicile de l'assistante.

Garde par les grands parents domiciliés sur la commune :

Justificatifs : Attestation sur l'honneur, avec justificatif du domicile de la personne qui assure la garde.

Lieu de travail sur la commune

Justificatif : - Attestation de l'employeur

Regroupement de fratrie. Le critère n'est retenu que pour un frère ou une sœur déjà scolarisé l'année précédente dans l'école maternelle et/ou élémentaire demandée.

Justificatif : - Certificat scolaire du frère ou de la sœur.

Continuité pédagogique. Poursuite de la scolarité en cas de déménagement.

Justificatif : - Certificat scolaire.

Autre . Joindre un courrier décrivant le motif.

Les Parents

Signatures et dates :

Mère :

Père :

COMMUNE D'ORIGINE :

Avis du directeur de l'école

Favorable Défavorable au départ de l'enfant (à motiver)

Date - signature Tampon de l'école

Décision du maire de la commune d'origine (L'avis du Maire de la commune d'origine pour les dérogations dite « entrantes sur Moidieu Détourbe », doit être sollicité par les responsables légaux de l'enfant).

.....
.....

Date - signature Tampon

COMMUNE DEMANDEE :

Avis du directeur de l'école

Favorable Défavorable à l'arrivée de l'enfant (à motiver)

Date - signature Tampon de l'école

Décision du maire de la commune demandée

.....
.....

Date - signature Tampon

PROCEDURE ET JUSTIFICATIFS

- Renseigner la fiche de préinscription.

Pour la Mairie :

- Transmettre la fiche de préinscription, avec signature des 2 parents (par mail : contact ci-dessous), avec :
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

Pour la directrice d'école :

- Transmettre votre dossier complet, par mail à l'école (par mail : contact ci-dessous), avec :
 - La fiche de préinscription, tamponnée par la Mairie, afin d'effectuer l'admission de l'élève
 - Livret de famille
 - Carnet de santé de l'enfant
 - Certificat de radiation (si l'enfant est déjà scolarisé et vient donc d'une autre commune).
-
- Courant avril/mai, les directrices des écoles prendront contact avec les familles (par mail ou téléphone) pour la finalisation des dossiers d'inscription.

L'INSCRIPTION SERA DEFINITIVE UNE FOIS CETTE DEMARCHE ACCOMPLIE.

En cas d'annulation de l'inscription, veuillez nous retourner dans les plus brefs délais ce certificat mentionnant le motif de l'annulation.

Le Service Enseignement	La Directrice
Date de la commission scolaire :	Date et signature :
Signature :	
Tampon de la commune	Tampon de l'école

**Cette demande de préinscription scolaire,
avec demande de dérogation du périmètre scolaire,
tamponnée par la Mairie,
vaut certificat auprès de la directrice de l'école.**

Ecole Maternelle Andéol Philippat : 04.74.58.12.35.
100 Route de l'oasis. 38440 Moidieu-Détourbe
ce.0382728j@ac-grenoble.fr

Ecole Elémentaire Raymond Baradel : 04.74.58.12.35.
165 Route d'Estrablin. 38440 Moidieu-Détourbe.
ce.0382022s@ac-grenoble.fr

Mairie de Moidieu-Détourbe : 04.74.58.13.01.
115 Route du Vernéa – 38440 Moidieu-Détourbe
contact@moidieu-detourbe.fr

Informations :

<https://www.moidieu-detourbe.fr/>